

SERVICE FINANCES
EM/GLN

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 MAI 2008

DELIBERATION

OBJET : Compte administratif 2007 – budget ZAC du Bois d'Amour

Le maire propose au conseil municipal d'examiner le compte administratif de l'exercice 2007 du budget ZAC du Bois d'Amour qui s'établit comme suit :

Libellés	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser reportés
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	4.956.244,42 €	2.384.853,78 €	
Recettes	4.956.244,42 €	3.858.311,94 €	
Résultat de clôture		+ 1.473.458,16 €	
Résultat net de fonctionnement			+ 1.473.458,16 €
INVESTISSEMENT			
Dépenses	2.890.225,42 €	1.204.080,84 €	
Recettes	2.890.225,42 €	2.144.278,05 €	
Résultat de clôture		+ 940.197,21 €	
Résultat reporté		- 824.206,42 €	
Résultat net d'investissement avant affectation de l'excédent de fonctionnement			+ 115.990,79 €
Résultat global de clôture		+ 1.589.448,95 €	
Résultat net global			+ 1.589.448,95 €

Le maire s'étant retiré conformément à l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal, vu l'avis favorable de la commission « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », après en avoir délibéré,

APPROUVE le compte administratif 2007, par 25 voix pour, 4 contre et 2 abstentions.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
L'Adjointe déléguée,

Marie-Bernadette LE NEVE.